



Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives
SAISON 2018/2019

PROCES-VERBAL N° 30

Réunion du mardi 05 mars 2019

Président : M. DENIS

Présents : MM. VESQUES – JEREMIASCH – LAWSON – ORTUNO – GODEFROY – LANOIX

Excusé : M. MARTIN

VILLE DE BRETIGNY/S/ORGE (91)

GYMNASE DELAUNE – NNI 91 103 99 02

Installations visitées par M. GODEFROY de la C.R.T.I.S. le vendredi 1^{er} mars 2019 dans le cadre du classement initial du gymnase susnommé (contrôle des installations et de l'éclairage). Etait présent lors de cette visite M. MORISSON du Bureau Municipal des Sports de la Mairie de BRETIGNY/S/ORGE. La C.R.T.I.S. est dans l'attente de recevoir les documents demandés.

VILLE DE ROISSY EN BRIE (77)

GYMNASE CHARLES LE CHAUVE – NNI 77 390 99 01

Installations visitées par M. GODEFROY de la C.R.T.I.S. le lundi 04 mars 2019 dans le cadre du classement initial du gymnase susnommé (contrôle des installations et de l'éclairage). Etait présent lors de cette visite M. THOMAS, Responsable Technique aux Sports de la Mairie de ROISSY EN BRIE.

VILLE DE VIRY CHATILLON (91)

GYMNASE EDMOND DELFOUR – NNI 91 687 99 02

Pour donner suite aux contrôles des installations et de l'éclairage réalisés le lundi 26 novembre 2018 par M. GODEFROY, la Commission demande à M. SIMONNEAU du Service des Sports de la Mairie de VIRY-CHATILLON de lui transmettre les documents demandés, et ce afin de prononcer le classement de l'installation sportive obligatoire pour la pratique du Futsal en Compétitions Régionales.

CLASSEMENT ECLAIRAGE FEDERAL**VILLE DE SAINT GRATIEN (95)****PARC DES SPORTS MICHEL HIDALGO – NNI 95 555 01 01**

Mesures relevées par M. JEREMIASCH le 28 février 2019.

Total des points : 13542 lux

Eclairage moyen : 542 lux

Facteur d'uniformité : 0,80

Rapport E min/E max : 0,67

Avis favorable pour une confirmation en niveau E3.

DEMANDE DE CHANGEMENT DE NIVEAU**VILLE DE VERSAILLES(78)****STADE PORCHEFONTAINE N° 1 – NNI 78 646 02 01**

Ce terrain en pelouse naturelle était classé au niveau 4 jusqu'au 21/01/2019.

Suite à la visite des installations effectuée par M. VESQUES le 04 mars 2019, il s'avère que les installations sportives ne sont plus conformes pour le niveau 4 en raison de la non-conformité des bancs de touche, des vestiaires et du tunnel d'accès.

La C.R.T.I.S donne un avis favorable pour un **déclassement en niveau 5** de cette installation jusqu'au 21/01/2029.